



MOMAR-COUMBA DIOP

LE SÉNÉGAL À LA CROISÉE DES CHEMINS

LE 25 MARS 2000, UNE COALITION DE PARTIS POLITIQUES A MIS UN TERME AU LONG RÈGNE DU PARTI SOCIALISTE AU SÉNÉGAL. CET ARTICLE TENTE DE RECONSTITUER ET D'EXPLIQUER LES ORIGINES DE LA SITUATION DIFFICILE DANS LAQUELLE SE TROUVAIT LE PAYS À CETTE DATE. IL MONTRE ENSUITE, SIX ANS APRÈS, ET SANS PRÉTENDRE PROPOSER UN BILAN COMPLET, CE QUE SONT DEVENUS LES ESPOIRS SUSCITÉS PAR L'ALTERNANCE POLITIQUE. IL ANALYSE ENFIN LES LUTTES POLITIQUES QUI S'INTENSIFIENT ET LES FORCES EN PRÉSENCE. DANS CE CADRE, LES ENJEUX DES ÉLECTIONS DE 2007 SONT DÉFINIS, ET LA VOLONTÉ DE RÉFORME DES « ÉLITES » EST QUESTIONNÉE.

Au Sénégal, en mars 2000, une alternance politique a permis un transfert ordonné du pouvoir entre Abdou Diouf et Abdoulaye Wade. Sept ans après, le pays est pris dans des soubresauts liés à « l'art de gouverner » de la nouvelle classe dirigeante, mais aussi à l'importante question de la succession de Wade. Pour comprendre comment ce pays en est arrivé là, un recul est nécessaire afin d'identifier les cycles du processus de production de l'État et d'indiquer ensuite comment les ambitions sociales, politiques et économiques des « élites » sénégalaises ont progressivement perdu de leur vigueur pour déboucher sur la situation actuelle.

Une brève description des modes de régulation politique et économique utilisés de 1960 à 1980 mettra en évidence la consolidation d'une bureaucratie qui a développé une logique de pacification sociale et politique au détriment des performances économiques. L'accent est ensuite mis sur la manière dont Diouf et ses collaborateurs ont géré l'héritage de Léopold Sédar Senghor entre 1981 et 2000 et sur l'importance des programmes d'ajustement structurel dans l'administration des institutions publiques centrales. En renforçant la dépendance du régime vis-à-vis de l'extérieur, ces programmes ont exacerbé les



tensions sociales ; en particulier, ils ont détérioré les revenus les plus bas et ceux des membres des classes moyennes. Les luttes politiques et syndicales se sont intensifiées pendant les années 1990, qualifiées d'« années de braise¹ » par l'ancien Premier ministre Habib Thiam. Par ailleurs, le régime a rencontré des difficultés grandissantes pour obtenir le soutien des appareils confrériques². La reconstitution proposée ici tente d'expliquer pourquoi et comment, malgré la mise en oeuvre de procédures politiques sophistiquées et un personnel expérimenté, Diouf et ses collaborateurs ont progressivement perdu le contrôle de la situation politique et économique, ce qui a débouché sur leur défaite électorale en mars 2000. La question posée après l'alternance était de savoir si les nouveaux dirigeants regroupés autour d'Abdoulaye Wade allaient ou non rompre avec le mode de gouvernement qui a caractérisé le Sénégal de Senghor à Abdou Diouf, marqué par les traits suivants : un pouvoir présidentiel prédominant grâce à une centralisation politique et administrative, une logique clientéliste, la cooptation de personnalités politiques susceptibles de renforcer le leadership présidentiel, un souci constant de promouvoir l'image du Président sur la scène internationale en raison de la forte dépendance du régime envers les ressources extérieures. La réponse proposée évoque une continuité dans la démarche des trois présidents sénégalais.

Wade et ses collaborateurs ont bénéficié des résultats des efforts fournis par le régime d'Abdou Diouf depuis la dévaluation du franc CFA (survenue en 1994) pour améliorer le cadre macro-économique. Mais l'accalmie a été de courte durée et l'infrastructure industrielle s'est dégradée. Sur le plan politique, le front qui a porté Abdoulaye Wade au pouvoir s'est disloqué ; le parti du président Wade, le Parti démocratique sénégalais (PDS), s'est fragmenté, et à partir de 2004 Wade est entré dans un affrontement ouvert avec son Premier ministre, Idrissa Seck. Les élections prévues pour février 2007 constituent une étape importante de l'alternance, mais aussi de la trajectoire politique d'Abdoulaye Wade. C'est pourquoi leurs enjeux seront évoqués. Par-delà ces élections, on tentera, en pointillé, de répondre à la question de savoir si la succession de Wade se déroulera, compte tenu des contraintes politiques, économiques et sociales exposées dans cette analyse, d'une façon aussi ordonnée que les deux successions précédentes.

LE RETOURNEMENT D'UN MONDE

Les premières années de l'indépendance du Sénégal (1960-1967) ont été marquées par le rôle important de l'État dans l'activité économique. L'obsession de l'unité nationale et du développement a structuré la pensée et les actions des dirigeants. Cela s'est traduit, non sans difficultés, par l'instauration d'un

parti unique de fait, d'une centrale syndicale unifiée, et par le rôle moteur attribué au plan de développement économique et social dans l'entreprise de « construction nationale ». L'expansion et le renforcement des bases de l'État se sont opérés au profit des fonctionnaires, du personnel politique, des « hommes d'affaires » et de différents courtiers. Les alliances entre ces groupes et les marabouts ont permis de consolider l'encadrement de la population, en particulier en zone rurale. Sur le plan politique, des affrontements ont opposé en 1962 les principaux dirigeants qui avaient conduit le pays à l'indépendance. De 1963 à 1968, le régime a tenté de contrôler et d'anéantir l'opposition, soit en négociant l'intégration de certaines forces politiques au sein de l'Union progressiste sénégalaise (UPS), soit en ayant recours à la répression. L'année 1968 marque un tournant décisif avec la détérioration de la production agricole, la diminution du pouvoir d'achat des ruraux et des mouvements sociaux de grande ampleur dans les centres urbains. L'État a fait face à cette situation en renforçant les dispositifs de contrôle et de répression des syndicats, comme on l'a vu à travers la dissolution de l'Union nationale des travailleurs du Sénégal (UNTS), de l'Union des étudiants de Dakar (UED) et du Syndicat des enseignants du Sénégal (SES). Un syndicalisme intégré au parti au pouvoir a été mis en place avec la création de la Confédération nationale des travailleurs du Sénégal (CNTS). La réforme constitutionnelle adoptée pour « déconcentrer » le pouvoir présidentiel a débouché sur la création du poste de Premier ministre en 1970 et le recrutement d'une élite intellectuelle de plus en plus nombreuse et qui, soutenue par Senghor, a progressivement pris le contrôle de l'appareil d'État au détriment des fondateurs historiques de l'UPS.

Pendant cette période, la volonté de domination de la classe au pouvoir s'est exprimée à travers les réformes constitutionnelles et les réorganisations de l'État mais elle s'est heurtée aux résistances des étudiants, des partis de la gauche et des syndicats. Entre 1971 et 1974, plusieurs étudiants et élèves, parmi lesquels certains se trouvent aujourd'hui aux postes de commande de l'État, ont été emprisonnés. Pour mieux freiner et contrôler l'agitation politique, Senghor a autorisé la création du PDS en 1974.

Sur le plan économique, le pays a connu une accalmie entre 1974 et 1979 grâce à l'augmentation des recettes d'exportation due à la hausse des cours des

1. H. Thiam, *Par devoir et par amitié*, Paris, Éditions du Rocher, 2001, p. 147-177.

2. Lire M.-C. Diop et M. Diouf, *Le Sénégal sous Abdou Diouf. État et société*, Paris, Karthala, 1990, p. 320-325.



phosphates³. L'État adopte alors un train de vie sans rapport avec les capacités de financement à long terme du pays. À la fin des années 1970, des difficultés économiques et budgétaires ont contraint le Sénégal à des réformes économiques et à la privatisation de pans entiers du secteur public. Le modèle de gouvernement issu des indépendances trouve dans ce contexte sa limite objective. Les difficultés de l'époque sont bien traduites par Senghor dans son message à la nation du 3 avril 1980. Au vu de la dégradation de la situation d'ensemble, il confesse : « la fête africaine est finie ». Le changement intervenu à la tête de l'État à la fin des années 1970 est un indicateur pertinent de ces difficultés.

Abdou Diouf et ses collaborateurs ont fait face à des relations difficiles avec les pays voisins⁴, à une situation économique en dégradation et à une contestation politique et syndicale radicale. Ils ont aussi géré le mécontentement provoqué au sein du Parti socialiste (PS) par la décision de Senghor de choisir son successeur en dehors du cercle des chefs historiques de ce parti, les « barons », et répondu aux critiques virulentes d'une opposition qui dénonçait la promotion de Diouf à la tête de l'État par désignation successorale.

Peu après l'accession d'Abdou Diouf à la magistrature suprême, l'armée sénégalaise est sollicitée en juillet 1981 pour rétablir le pouvoir de Aladji Sir Dawda Kairaba Jawara en Gambie. À la fin de la même année, la Confédération de la Sénégalie est édiflée. Dakar s'engage alors fortement dans la prise en charge de la sécurité intérieure en Gambie. Mais la Confédération est dissoute en décembre 1989 après une période de tensions⁵ précédant l'ouverture d'un conflit, en avril 1989, dans le nord du Sénégal. Les affrontements qui opposent Sénégalais et Mauritaniens en 1989 ont été imputés en partie aux conflits fonciers dans la vallée du fleuve Sénégal⁶. Les relations entre le Sénégal et la Guinée-Bissau ont, elles aussi, été instables : la découverte d'un gisement de pétrole a provoqué un contentieux sur la délimitation des frontières maritimes. Malgré des arbitrages internationaux favorables, le Sénégal a choisi d'opter pour l'apaisement⁷.

Au même moment, Diouf et ses collaborateurs faisaient face à une situation politique et économique difficile. Ils ont accédé aux demandes des partis d'opposition et institué le multipartisme intégral, allant ainsi au terme du processus inauguré en 1974 par Senghor sous la pression des étudiants, des groupes politiques agissant dans la clandestinité et des partenaires extérieurs du Sénégal. Face aux déséquilibres de l'économie et pour conserver son accès aux ressources des bailleurs de fonds, le régime a adopté des plans d'austérité. Diouf et ses collaborateurs ont vite compris que le principal risque des programmes d'ajustement structurel était de les priver de l'usage des

ressources nécessaires au clientélisme politique. Leurs résistances à ces programmes ont empêché la relance de l'économie sur la base des recommandations des institutions de Bretton Woods. À l'issue de la réunion du premier « groupe consultatif » sur le Sénégal organisé à Paris en 1984 et avec l'appui des bailleurs de fonds, un Programme d'ajustement à moyen et long termes (PAML) a été lancé pour la période 1985-1992. Quelques années après, la volonté du Sénégal d'appliquer les réformes s'était érodée. C'est pourquoi la génération suivante des programmes d'ajustement sera marquée par un durcissement des conditions de leur mise en œuvre. Durant le deuxième semestre de 1993, après des rapports difficiles avec les bailleurs de fonds qui se sont traduits par l'arrêt de l'aide budgétaire, le gouvernement a adopté des mesures d'assainissement plus connues sous le nom de « Plan d'urgence », en vue d'éviter la dévaluation du franc CFA. Mais la Banque mondiale et le FMI qui avaient opté en faveur de l'ajustement monétaire dans la zone franc furent très réservés face aux mesures du « Plan d'urgence ». Avec la dévaluation du franc CFA en 1994 commence pour le Sénégal une séquence marquée par le renforcement de la libéralisation de son économie, le poids de plus en plus important du secteur dit informel et l'expansion d'une économie de bazar.

Les programmes d'ajustement structurel ont empêché l'administration centrale, très affaiblie par la perte de ses agents les plus qualifiés, d'avoir une vision prospective. De même, le Conseil national du PS a cessé d'organiser des débats sur les questions économiques nationales. Le pouvoir central sénégalais a depuis tenté de restaurer une vision stratégique à long terme, mais sans vraiment y parvenir. Les programmes d'ajustement structurel dépendent principalement des conseillers et des experts des ministères techniques, la clientèle technocratique locale des bailleurs de fonds – ce groupe échappe donc au mandat politique alors que les réformes qu'il demande ont un impact social et politique considérable. Cette évolution a renforcé une tendance de fond du régime sénégalais : la concentration des pouvoirs au niveau de la Présidence de la République. Le Secrétariat général (ou la direction du cabinet) de la Présidence de la République s'est transformé progressivement, sous

3. M. Touré, « Politique d'ajustement économique et financier », communication au Conseil national du Parti socialiste, Dakar, 1985.

4. M.-C. Diop (dir.), *Le Sénégal et ses voisins*, Dakar, Sociétés-Espaces-Temps, 1994.

5. A. Hughes, « L'effondrement de la Confédération de la Sénégambie », communication au Colloque « État et société au Sénégal. Crises et dynamiques sociales », Bordeaux, CEAN, 22-25 octobre 1991.

6. C. Becker et A. Lericollais, « Le problème frontalier dans le conflit sénégal-mauritanien », *Politique africaine*, n° 35, octobre 1989, p. 149-155.

7. *Le Soleil*, 13 novembre 1991.



Abdou Diouf, en une direction politique et administrative de l'État, devenant ainsi l'entrepôt central des ressources financières et le lieu du pouvoir. L'importance de cette institution explique son implication dans les arbitrages des conflits politiques et économiques. C'est en raison de la fréquence de ces arbitrages que Jean Collin, qui a dirigé cette structure de 1981 à 1990, a été obligé de sortir de l'ombre, son territoire préféré, donnant ainsi à ses adversaires les moyens de lui livrer un combat sans merci. Ce combat s'est terminé par le limogeage de Collin, une figure politique exceptionnelle du Sénégal contemporain. Cela a ouvert la voie à des opérations politiques comparables, du point de vue de leur ampleur, à celles intervenues après la démission de Senghor – réintroduction du poste de Premier ministre (supprimé en 1984), rétablissement du mandat du président de l'Assemblée nationale à cinq ans, réintroduction de la motion de censure, institution du Médiateur de la République. Par ailleurs, des discussions entre Abdou Diouf et des chefs de partis politiques ont débouché en 1991 sur l'entrée de certains opposants au gouvernement.

Liées aux nécessités de la reproduction de la classe dirigeante, ces recompositions ont permis à Abdou Diouf de gérer une phase politique et économique très difficile tout en évitant les dérapages sanglants notés dans d'autres pays africains. Diouf et ses collaborateurs ont, en effet, mis en œuvre des procédures destinées à dévitaliser les revendications des partis d'opposition et à segmenter leurs directions ainsi que celles des syndicats en vue de capturer et de « ligoter » certains de leurs représentants. Une instabilité a été cultivée au sein du personnel qui dirige les appareils syndicaux liés au pouvoir et dans les structures opérationnelles de l'Assemblée nationale. Avec le recul, on comprend mieux que ces tactiques s'inscrivaient aussi dans l'œuvre de liquidation de la gauche sénégalaise initiée par Léopold Sédar Senghor, poursuivie avec finesse et constance par Abdou Diouf – utilisant, selon les circonstances, l'arme de la répression ou celle de la cooptation –, œuvre continuée aujourd'hui par Abdoulaye Wade.

L'IMPASSE D'UN MODE DE RÉGULATION POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE

Les recompositions notées au début des années 1990 répondent aux difficultés structurelles rencontrées par le modèle de gestion politique et économique issu des indépendances. En effet, dans les années 1990, la classe dirigeante subit frontalement les contrecoups de la gestion senghorienne qui plonge le pays dans une crise économique et sociale sans précédent. La direction politique et administrative de l'État est confrontée à des difficultés économiques

grandissantes, à une contestation des bases du pouvoir par l'opposition conduite par le PDS, à des grèves radicales, à des luttes au sein du PS, au malaise au sein de la police et de la direction de l'armée, aux dénonciations virulentes de la corruption par la presse d'opposition⁸.

Le sentiment dominant au sein des classes moyennes après les élections de février 1988 et les émeutes⁹ qui ont suivi est celui d'une crise de légitimité. Les années 1990 sont marquées, en dehors de la dévaluation du franc CFA, par les crises liées aux élections (1993 et 1996), l'assassinat de Babacar Sèye, le vice-président du Conseil constitutionnel, l'incendie criminel de domiciles de responsables du PS et la manifestation des partis d'opposition du 16 février 1994, durant laquelle six policiers furent assassinés dans des conditions toujours mal éclaircies¹⁰.

À la même époque, l'État renforce l'option militaire pour venir à bout du Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC), notamment en août 1997 après la mort de soldats à Mandina Mancagne. Le MFDC pouvait difficilement faire face à cette option soutenue même par la presse non inféodée au régime. En raison des exactions commises sur les populations pour soutenir « l'effort de guerre », des combats acharnés entre les principales factions du MFDC, des graves perturbations des activités économiques, d'une utilisation sans discernement des mines antipersonnel et de la répression féroce menée par l'armée, la direction combattante du MFDC s'est trouvée politiquement isolée et militairement affaiblie. Mais le traitement militaire ainsi privilégié a laissé intactes les causes structurelles qui entretiennent la « rébellion », favorisé l'émergence des chefs de bandes et aggravé la précarité des conditions de vie des populations.

Le fait majeur de cette période réside dans l'intervention militaire en Guinée-Bissau. La tentative de coup de force organisée en juin 1998 par une partie de l'armée de Bissau a été perçue comme une menace à la sécurité intérieure sénégalaise en raison des liens supposés entre son chef, le général Mané, et certaines factions du MFDC¹¹. Mais malgré le coût humain, économique et

8. La campagne de dénonciation de la corruption a atteint son paroxysme en 1988 avec un article d'une rare violence publié dans le numéro 5 de la revue *Taxiville*, un mensuel parisien jusque-là inconnu au Sénégal.

9. M.-C. Diop et M. Diouf, *Le Sénégal sous Abdou Diouf...*, *op. cit.*, p. 335-354.

10. Le général Mané était le chef d'état-major de l'armée bissau-guinéenne. Sur les origines de ce coup d'État, voir J.-C. Marut, *Guinée-Bissau et Casamance : stabilisation et instabilité*, Rapport Writenet, n° 15/2001, 27 p., <www.unhcr.org/home/RSDCOI/3bc5ad26a.pdf>

11. Cependant, des accusations très précises ont été formulées par le Premier ministre Habib Thiam. Voir H. Thiam, *Par devoir...*, *op.cit.*, p. 174-177.



financier élevé de son intervention, le Sénégal ne semble pas avoir atteint ses objectifs stratégiques : Vieira sera finalement renversé en mai 1999 par Ansoumana Mané.

L'espace politique national est marqué par l'affaiblissement des alliances entre les chefs des confréries religieuses et le pouvoir central sénégalais. Amorcé depuis la fin du khalifat d'Abdou Lahat Mbacké (1989), cet affaiblissement s'est poursuivi à la fin des années 1990¹². Cette situation a réduit le soutien du régime dans le monde rural, durement éprouvé par les réformes économiques. En outre, le PS a été la proie de dissensions qui l'ont fragilisé à la veille des élections de l'an 2000.

Les procédures et stratégies de reproduction de la classe dirigeante ont permis de maintenir une paix sociale malgré la complexité croissante des problèmes internes et externes, mais leur coût financier a été assez élevé. De 1960 à 2000, la gestion des institutions publiques centrales et locales a été dominée par le clientélisme politique – et par un gaspillage de grande ampleur des ressources nationales. Les exemples les mieux connus sont ceux de l'Office national de coopération et d'assistance pour le développement (Oncad)¹³ et de la politique de crédit favorisée par l'État, notamment au travers des banques où il détenait la majorité des actions comme l'Union sénégalaise des banques et la Banque nationale de développement du Sénégal. Les « héritiers » des « pères » des indépendances ont favorisé la promotion d'une culture de la corruption dont les conséquences ont été dévastatrices sur les appareils administratifs et la société¹⁴. Face à cette situation, aucune alternative politique et économique digne de ce nom n'est lisible dans les discours des chefs politiques ou religieux et encore moins de ceux des « représentants de la société civile ».

LE DÉRACINEMENT DU BAOBAB

À l'approche des élections de février et mars 2000, l'opposition sénégalaise a surmonté provisoirement sa donnée de structure : la fragmentation. Si Abdou Diouf a souvent revendiqué le statut de « maître du jeu politique » national, Abdoulaye Wade est resté le principal animateur des alliances politiques mais aussi le créateur du *sopi* (« changement » en wolof), ce slogan qui a servi à mobiliser les foules pour les pousser à l'assaut du pouvoir socialiste. Le fait majeur de la campagne électorale de février-mars 2000 aura été le retour sur la scène politique de Wade, le dernier grand tribun africain. Enracinés dans la culture populaire, ses discours s'adressent d'abord au citoyen ordinaire dans une langue et un langage qui lui sont accessibles. Les intellectuels ou ceux qui se présentent comme tels ne constituent pas le souci majeur de son art de conférer.

Ses discours s'éloignent de la « froideur » et de l'apparente cohérence des « technocrates ». Fin connaisseur des populations sénégalaises et s'exprimant dans un wolof limpide, le « vieil homme » (*Góor gi*) s'est imposé comme le « technicien professionnel » du politique pouvant organiser le renversement d'Abdou Diouf et de ses collaborateurs. À l'issue du premier tour des élections présidentielles, les autres partis de l'opposition qui voulaient en finir avec le régime socialiste n'avaient d'autre choix que de le soutenir¹⁵. Le 19 mars 2000, lors du second tour de l'élection présidentielle, la coalition des partis politiques regroupés au sein du Front pour l'alternance (FAL) a mis fin au long règne du Parti socialiste. À l'issue d'une longue lutte politique, Wade a réalisé ainsi sa mission historique : déraciner le baobab socialiste. Mais les alternances politiques sont des opérations difficiles à mettre en œuvre. Ces difficultés sont encore plus grandes lorsque se trouve aux commandes du pays un personnel peu habitué à la gestion des institutions publiques centrales. Le premier défi du nouveau régime est lié à l'immense espoir suscité à travers le pays par la défaite d'Abdou Diouf. Il fallait redonner espoir aux populations, en particulier aux jeunes, reconstruire une économie morale susceptible de promouvoir un autre axe de développement de la société, et amorcer la révolution culturelle portée par les utopies de transformation de la vie qui ont accompagné la montée au pouvoir de Wade.

La question du personnel capable de mener cette reconstruction s'est rapidement posée. L'alternance a bouleversé les logiques de cooptation ainsi que les procédures administratives et politiques. Les agents de premier rang du nouveau pouvoir – Abdoulaye Wade et Idrissa Seck – ont une culture différente de celle des hommes issus du système de formation de l'administration coloniale ou du Sénégal indépendant. En raison de son passage à l'École nationale de la France d'Outre-Mer, de sa personnalité propre et de son long apprentissage de l'exercice du pouvoir sous la direction de Senghor, Diouf avait été préparé à la gestion des institutions publiques centrales. Tel

12. Pour plus de détails, lire D. Cruise O'Brien, M.-C. Diop et M. Diouf, *La construction de l'État au Sénégal*, Paris, Karthala, 2002.

13. Lire N. Casswell, « Autopsie de l'ONCAD. La politique arachidière au Sénégal », *Politique africaine*, n° 14, juin 1984, p. 39-73.

14. Voir par exemple Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan, Direction de la prévision et de la statistique, « Rapport économique et financier : annexe au projet de loi de finances 2000, document présenté au Parlement par Monsieur Makhtar Diop, ministre de l'Économie et des Finances », Dakar, 2000 ; voir également M. L. Loum, *Le Sénégal au 1^{er} avril 2000*, Dakar, Excaf Éditions, s. d.

15. Lire M.-C. Diop, M. Diouf et A. Diaw, « Le baobab a été déraciné. L'alternance au Sénégal », *Politique africaine*, n° 78, juin 2000, p. 157-179. Voir aussi T. Dahou et V. Foucher, « Le Sénégal entre changement politique et révolution passive. *Sopi* or not *sopi*? », *Politique africaine*, n° 96, décembre 2004, p. 5-21.



n'est pas le cas d'Abdoulaye Wade et d'une partie du personnel dont il a assuré la promotion¹⁶.

Les principaux collaborateurs de Diouf et certains membres de l'élite nationaliste, comme Iba Der Thiam, qui l'avaient rejoint en 1981¹⁷, avaient un projet social et culturel. Il s'était traduit par des réformes du système éducatif sur la base des recommandations issues des États généraux de l'éducation et de la formation ou par la confection d'une Charte culturelle nationale. Il est vrai, cependant, que ces projets n'ont pas toujours débouché sur les résultats escomptés. Diouf et ses collaborateurs avaient ainsi bricolé le « sursaut national » pour l'opposer à la négritude et mis en selle le griot du régime, le grand maître de la parole, le *ndaanaan*¹⁸ Aladji Mansour Mbaye¹⁹ pour lire et dire les identités du régime et de son chef. Des réseaux soutenus par des intellectuels comme le Groupe de recherches pour un Sénégal nouveau et le Groupe d'études et de recherches du Parti socialiste ont mis l'accent sur la « compétence technique » et fait du savoir un moyen d'acquisition du pouvoir. Pour sa part, la classe dirigeante issue de l'alternance s'est éloignée des confrontations idéologiques qui avaient marqué l'ère de Senghor et, dans une moindre mesure, le régime de Diouf. Ses principaux acteurs ou défenseurs ne se préoccupent guère de production idéologique et encore moins de forger la conscience d'un mouvement social et politique. C'est pourquoi le débat politique tend à se limiter à l'invective, aux injures et aux menaces, ce qui n'est pas sans rapport avec l'impuissance idéologique.

L'ALTERNANCE ET SES MARQUES

La campagne électorale de février et mars 2000 avait été marquée par de nombreuses promesses. Wade s'était engagé à trouver rapidement une solution à la crise en Casamance. Mais il s'est vite rendu compte, une fois en possession du renseignement stratégique relatif à la complexité de ce conflit, qu'il était impossible de le résoudre aussi vite qu'il l'avait annoncé²⁰. Dans sa volonté de se forger la dimension d'un leader d'envergure continentale, il a défini ses véritables *nawle* (personnes de même rang) : Bouteflika, Obasanjo, Kadhafi et Mbeki. Il a organisé une restructuration majeure de la diplomatie sénégalaise – non sans ratés – et joué un rôle majeur dans l'élaboration du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad). Enfin, malgré quelques grincements avec la Gambie, les relations avec les pays voisins sont redevenues stables et semblent sortir du tumulte noté pendant les années 1980 et 1990 – ces équilibres restent cependant instables.

Contrairement aux craintes exprimées après l'alternance, l'harmonie entre les deux principales confréries religieuses du pays a été maintenue. Malgré le

soin qu'il a pris d'afficher son statut de *taalibé* (disciple) mouride, Wade n'a pas obtenu du khalife mouride Saliou Mbacké un soutien aussi fort que celui que son prédécesseur Abdoul Lahat Mbacké avait apporté à Abdou Diouf, pourtant présenté alors comme un disciple d'une confrérie concurrente.

Wade a élaboré de nombreux « projets », ce qui peut être lu comme un témoignage de ses ambitions pour le pays et de son souci de marquer son époque, mais il a manqué à ce dispositif un maillon central, le chef d'orchestre pouvant les interpréter, les concevoir et les exécuter sur la base d'une planification précise et des ressources disponibles. Le nouveau pouvoir a élaboré de « grands travaux du chef de l'État²¹ » dont l'exécution a été confiée à l'Agence pour la promotion de l'investissement et les grands travaux (Apix). Cependant, ces projets et ceux de l'Agence nationale de l'Organisation de la conférence islamique (Anoci) continuent de faire l'objet de vives polémiques relatives à leur transparence ainsi qu'à l'orthodoxie de leur gestion.

Wade n'a pas installé l'alternance dans une logique de vengeance, même maquillée par le droit. Malgré ses critiques virulentes et constantes du régime d'Abdou Diouf, les principaux dirigeants socialistes et leurs familles ont échappé à la chasse aux sorcières. Wade a préféré utiliser les informations qu'il détenait sur ses adversaires pour les neutraliser politiquement ou les mettre au service de sa construction hégémonique.

Il a tenté d'imposer aux syndicats et au personnel politique une expression non violente de la revendication sociale. À l'occasion de son message à la nation du 4 avril 2004, il a proposé à ses compatriotes une nouvelle forme de protestation s'inspirant, selon ses propos, de « l'exemple du Japon »²².

16. Selon M. L. Diallo, le personnel qui a pris le pouvoir en mars 2000 est issu essentiellement des couches moyennes non salariées, ce qui le distingue de celui qui a conduit le pays à l'indépendance, qui provenait des couches moyennes scolarisées présentes dans l'administration et le secteur privé. Voir M. L. Diallo, *Le Sénégal. Un lion économique ? Essai sur la compétitivité d'un pays du Sahel*, Paris, Dakar, Karthala, Crepos, 2004.

17. « Le sursaut national contre la négritude » in M.-C. Diop et M. Diouf, *Le Sénégal sous Abdou Diouf...*, op. cit., p. 251-266.

18. *Ndaanaan* désigne une « personne de culture et de comportement ancrés dans la tradition », voir A. Fall et al., *Dictionnaire wolof-français*, Paris, Karthala, 1990, p. 150.

19. Sur Aladji Mansour Mbaye, lire M.-C. Diop et M. Diouf, *Le Sénégal sous Abdou Diouf...*, op. cit., p. 263.

20. Voir V. Foucher, « Pas d'alternance en Casamance ? Le nouveau pouvoir sénégalais face à la revendication séparatiste casamançaise », *Politique africaine*, n° 91, octobre 2003, p. 101-119. Le décès de l'abbé Augustin Diamacoune Senghor, figure emblématique du MFDC, survenu à Paris en janvier 2007, ouvre une ère d'incertitudes dans la gestion du dossier casamaçais par le pouvoir sénégalais.

21. Consulter <www.primature.sn/grandsprojets/index.html>.

22. Pour plus de détails, se reporter à <www.primature.sn/discours_pres/>.



À travers cette proposition, se bricolait, en vérité, un rituel de la soumission. La facilité avec laquelle sa demande a été exécutée renseigne sur sa capacité à imaginer, chaque fois en des termes nouveaux, les formules ou propositions qui structurent la pensée ou les actions de ses compatriotes. Sa parole ne fait pas partie de celles que la population ne peut pas entendre. Elle se fait entendre au loin. Immédiatement après cet appel, les brassards et foulards rouges ont dominé le champ de la protestation sociale dans le pays. Il a fourni aux mouvements de protestation sociale une symbolique aussi puissante que l'était le *sopi* pour le PDS.

Des réalisations ont été notées dans différents secteurs. Il convient d'insister par exemple sur l'effort important – mais pas encore abouti – destiné à faire face au problème du transport à Dakar suite à la faillite de la Société des transports routiers du Cap-Vert (Sotrac), la part relativement importante du budget national consacrée à l'Éducation ou les actions en faveur de la petite enfance. La gestion du secteur public a été dominée par la multiplication des « agences » visant à décentraliser certaines responsabilités des ministères vers des structures jugées plus flexibles et plus autonomes afin de réduire les ingérences des politiques dans la gestion du secteur public. Mais il est difficile de se prononcer sur le niveau d'efficacité de telles décisions en l'absence d'une évaluation sérieuse du fonctionnement des agences dont le parc s'est considérablement accru depuis 2000.

A. Wade a introduit une très forte mobilité au sein du personnel gouvernemental et augmenté considérablement le nombre et les privilèges de ses ministres et conseillers ayant rang de ministres. Les profils de certains responsables ont contribué à « indigéniser » la fonction ministérielle. Les députés sénégalais et les présidents des communautés rurales ont été dotés de moyens beaucoup plus importants. Les institutions publiques ont été marquées par une tendance à la centralisation des pouvoirs, ce qui est la conséquence de la Constitution adoptée par référendum en janvier 2001. Le personnel politique qui combat aujourd'hui Abdoulaye Wade et qui lui reproche sa tendance au monarchisme a pourtant joué, à quelques exceptions près, un rôle majeur dans l'adoption de la réforme qui justifie l'organisation et le profil du pouvoir présidentiel. La question reste posée de savoir si le « vieil homme » ne s'est pas joué de certains opposants en faisant diffuser, sans qu'on ne sache exactement comment, l'idée selon laquelle, pour des raisons de santé, il serait le Président d'une courte transition.

La Constitution de 2001 a réorganisé les institutions publiques centrales. L'objectif était de promouvoir une meilleure gestion des ressources publiques dans un cadre simplifié et rationalisé. Le Sénat, très critiqué, a disparu du paysage institutionnel en même temps que le Conseil économique et social.

Mais ces institutions vont renaître progressivement pour recaser une partie du personnel politique. La loi du 19 juin 2003 portant révision de la Constitution a ainsi institué un Conseil de la République pour les Affaires économiques et sociales. Le Conseil des ministres a adopté, le 5 janvier 2007, un projet de loi organique relatif à la création d'un Sénat. Le Sénégal va donc retrouver pratiquement le dispositif institutionnel qui était en place avant l'alternance. À cela s'ajoute le fait que le régime parlementaire annoncé dans le programme des partis ayant soutenu Wade en mars 2000 n'a pas vu le jour. Le Parlement reste une caisse de résonance ou un *surga*²³ de l'Exécutif. Malgré cela, une augmentation du nombre des députés (de 120 à 150) a été décidée en 2006. Les médias d'État sont strictement contrôlés par le parti au pouvoir dans des conditions qui rappellent, par leur sévérité, celles qui prévalaient à la fin des années 1980.

Le principe de l'indépendance de la justice a été malmené par l'Exécutif. Les hommes qui ont tenté d'arracher la vie à Talla Sylla, le dirigeant du parti *Jëf Jël*, suite à la diffusion d'une de ses chansons contestataires²⁴, courent toujours, malgré l'enquête de la gendarmerie. Les jeunes proches du PDS qui avaient été jugés et emprisonnés pour avoir assassiné le juge Babacar Sèye en 1993 ont été amnistiés dans des conditions troublantes²⁵. À la suite de la publication d'un « Appel des Évêques du Sénégal à leurs concitoyens » en date du 30 novembre 2003, dans lequel était dépeinte une situation politique et sociale préoccupante, les évêques avaient reçu des menaces de mort émanant d'un « Cercle d'acier » qui n'a pas encore été officiellement démasqué par les services de police.

Le ministre chargé de l'organisation des élections prévues en 2007 est membre du PDS, ce qui est un recul par rapport à la situation prévalant en 2000 : à l'époque, pour calmer les demandes des partis d'opposition, Diouf avait nommé le général Lamine Cissé à la tête du ministère de l'Intérieur²⁶. Là aussi, en contraste avec la situation qui prévalait en 2000, la Commission électorale nationale autonome (Cena) ne semble pas disposer des moyens qui lui permettraient d'exercer un contrôle vigilant du processus électoral.

23. « Toute personne vivant sous l'autorité de quelqu'un », voir A. Fall *et al.*, *Dictionnaire wolof-français...*, *op. cit.*, p. 28.

24. La chanson *Baay Góor gi*, qui a valu à Talla Sylla une agression à coups de marteaux, a été traduite dans *Politique africaine*, n° 100, p. 227, décembre 2005-janvier 2006.

25. Lire H. Thiam, *Par devoir...* *op. cit.*, p. 155-168.

26. Voir L. Cissé, *Carnet secrets d'une alternance. Un soldat au cœur de la démocratie*, Paris, Gideppe, 2001.



Le niveau de désorganisation des institutions publiques s'est traduit de manière tragique lors du naufrage du bateau *Le Joola* qui a officiellement emporté avec lui, le 26 septembre 2002, 1 863 personnes²⁷. Les principaux responsables de cette tragédie n'ont pas encore été identifiés, ni jugés.

Sur le plan économique, le pouvoir central a hérité d'un cadre macro-économique relativement assaini par rapport à ce qu'il était au début des années 1990. Par ailleurs, avec l'augmentation des recettes fiscales de l'État²⁸, les institutions de Bretton Woods n'ont plus de raisons de maintenir l'un des dispositifs des programmes d'ajustement structurel sous Abdou Diouf : l'encadrement strict de la masse salariale. La classe dirigeante a procédé à des recrutements importants et accordé des augmentations de salaires et des avantages significatifs. Mais cette redistribution est restée sélective et a visé notamment la magistrature, le commandement territorial, les élus locaux, l'Armée et les enseignants du supérieur. C'est ce qui explique les grèves organisées en 2006 et poursuivies en 2007 par le Cadre unitaire des syndicats de l'enseignement moyen et secondaire pour obtenir l'augmentation des indemnités de logement de certains enseignants. L'État réussit à payer les salaires des fonctionnaires, même si cela se fait parfois en accumulant des arriérés de paiement au secteur privé qui est obligé de s'engager auprès des banques pour exécuter les marchés confiés par les pouvoirs publics.

Le secteur du bâtiment et des travaux publics est en expansion et bénéficie des apports de la migration internationale. Entre 1999 et 2003, les transferts des migrants seraient passés de 100 milliards à 242 milliards de francs CFA, selon des données publiées par S. M. Tall qui précise, toutefois, que ces montants ne prennent pas en compte les envois empruntant les réseaux informels²⁹. L'infrastructure industrielle du pays s'est affaiblie³⁰, comme en témoignent les difficultés – dont l'origine est difficile à documenter – des Industries chimiques du Sénégal (ICS). Depuis quelques années, le secteur de la pêche est affecté par la raréfaction de la ressource halieutique. La Société africaine de raffinage a été confrontée à de graves problèmes de trésorerie qui ont conduit à une pénurie de gaz et de carburant, notamment en septembre et décembre 2006. La gestion des déchets urbains a été caractérisée par une forte instabilité dont l'impact est évident sur le niveau de salubrité de Dakar. La distribution de l'énergie électrique a été fortement perturbée et la situation de la Société nationale d'électricité (Sénélec) reste préoccupante malgré les efforts importants du gouvernement depuis mars 2000³¹. Le réseau routier, notamment dans la capitale et l'axe central qui y mène, a été affecté par des travaux qui ont rendu la mobilité beaucoup plus difficile. La paysannerie est encore confrontée, dans l'indifférence presque générale des politiques, à la crise sans fin de l'économie arachidière. La santé et l'éducation fonctionnent

à deux vitesses, notamment avec la multiplication des structures de soins et de formation privées concentrées à Dakar.

Les accusations de corruption dans la gestion des ressources publiques ont atteint une ampleur sans précédent. L'amélioration attendue de la gestion des ressources nationales ne s'est pas produite. De ce point de vue, les Sénégalais ont eu la surprise de suivre, le 21 septembre 2005, sur les ondes d'une radio privée, les propos d'un membre de haut rang de l'Inspection générale d'État, logée à la Présidence de la République, s'en prenant ouvertement et violemment au ministre des Finances, accusé de pratiques peu honorables. Un an après étaient également diffusés, sur les mêmes ondes, les propos d'un membre de la magistrature sénégalaise, enregistrés à son insu, faisant des confidences relatives à « l'arrangement » d'un dossier. Malgré cela, le Sénégal figure parmi les pays les plus aidés au monde – une aide dont l'efficacité est d'ailleurs de plus en plus questionnée³².

La situation dans laquelle se trouve le Sénégal³³ a fait l'objet de nombreux ouvrages parmi lesquels figurent en première place ceux du journaliste Abdou Latif Coulibaly. Ce dernier a mis en évidence les aspects « nocturnes » de la gestion du pays, une gestion qui a porté atteinte à la crédibilité des institutions administratives centrales et déçu les espoirs suscités par l'alternance politique³⁴. En faisant implicitement appel aux mémoires sociales, notamment wolof, qui fondent l'éthique de celui qui a vocation à gouverner ou à diriger

27. Voir J. Lombard, « Des dérives du système des transports sénégalais à la catastrophe du *Joola* », *Afrique contemporaine*, n° 207, 2003, p. 165-184; N. Aidara, *Aux victimes du bateau « Le Joola »*. *L'hommage d'un père*, Dakar, sans éditeur, 2003.

28. Lire <www.izf.net/izf/Guide/TableauDeBord/senegal.htm>. Voir aussi Agence française de développement, *Rapport de conjoncture et prévisions des pays de la zone franc : études de cas*, Paris, avril 2006.

29. S. M. Tall, *Les émigrés sénégalais en Italie : transferts financiers et développement de l'habitat au Sénégal*, Dakar, UN-Habitat, IAGU, ministère du Patrimoine bâti, de l'Habitat et de la Construction, décembre 2004, p. 20.

30. Lire BCEAO, Département des études économiques et de la monnaie, Direction des Études, Service des études économiques, *Revue à mi-parcours des perspectives économiques des États de l'UEMOA pour 2006*, Dakar, juillet 2006; *Conjoncture économique dans les pays de l'UEMOA au mois de septembre 2006*, Dakar, s. d.

31. En 1999, le gouvernement avait fait appel au consortium Hydro-Québec-Elyo, qui avait proposé environ 41 milliards de francs CFA pour entrer dans le capital de la Sénélec. La rupture de ce contrat aura été la décision économique majeure du gouvernement de l'alternance.

32. « L'aide, premier employeur du Sénégal après l'État ? », in *Échos de la Banque mondiale*, n° 5, juillet 2006, p. 22.

33. Voir l'analyse qu'en fait P. Diagne : « Du candidat présidentiel mandaté d'union et de transition à l'alternance alternative en 2007 », *Wal Fadjri*, 4, 5 et 6 janvier 2007.

34. Lire en particulier A. L. Coulibaly, *Wade, un opposant au pouvoir. L'alternance piégée ?*, Dakar, Éditions Sentinelles, 2003.



les populations, ces ouvrages ont tenté d'humilier le chef de l'État pour le mettre en difficulté. Mais la diffusion de ces informations, y compris celles qui suggèrent l'implication du président Wade dans l'assassinat du juge Babacar Sèye, ou remettent en cause sa gestion des deniers publics, n'ont pas déclenché les réactions qu'on aurait pu en attendre au sein de la société.

LA CRISE AU SEIN DU BLOC HÉGÉMONIQUE

Les épreuves de force au sein de la coalition au pouvoir après l'alternance et dans lesquelles Idrissa Seck « Idy », alors directeur de cabinet du Président de la République, a joué un rôle de premier plan, ont favorisé et précipité l'explosion du front anti-Diouf. Elles ont permis à Wade de protéger l'intégralité de son périmètre de décision et de court-circuiter la mise en place d'une « direction politique unifiée » que voulaient lui imposer certains de ses alliés de mars 2000. Il a ainsi neutralisé, avec le soutien actif de Seck, des personnalités ayant joué un rôle important dans son ascension. Les nécessités de la survie politique laissent peu de place à la gratitude. Wade s'est aussi appuyé sur des membres influents issus du PS, les « transhumants », dont beaucoup avaient été épinglés pour des fautes de gestion. Ces « transhumants » sont, bien sûr, beaucoup plus dociles envers le pouvoir qui dispose, au travers des audits effectués sur leur gestion, des moyens pour les capturer.

Idrissa Seck a été nommé Premier ministre le 4 novembre 2002. Avant cette date, il a dirigé le cabinet du président Wade. Son accession à la primature a ouvert une ère marquée par la division du PDS. Mais elle a surtout mis un terme à l'importance du Secrétariat général de la présidence ou du cabinet dans le dispositif du pouvoir présidentiel. Seck ne s'est pas plié au principe qui exige que le principal collaborateur du Président sénégalais lui soit soumis. En sortant du cabinet présidentiel pour occuper la « station » de Premier ministre, en refusant de dissimuler ses ambitions et en s'inscrivant dans une attitude d'autonomie vis-à-vis de son mentor et de sa famille, Idrissa Seck s'est placé en candidat déclaré à la succession de Wade. Ses adversaires, regroupés dans l'entourage présidentiel et surnommés les « faucons », lui ont fait l'image d'un « homme pressé » et déterminé à procéder au « meurtre du père ». La « faute » de Seck serait d'avoir montré sa hâte de succéder à son président – ou de préparer un « coup d'État rampant » diront d'autres. Ces constructions ont été utilisées pour le discréditer et le marginaliser, première étape vers sa transformation en victime expiatoire d'une situation d'incertitudes et de doutes quant aux perspectives à court terme du Sénégal. Ces incertitudes avaient été accentuées par des rumeurs savamment distillées sur la santé de Wade. S'est alors mise en place une coalition hétéroclite cimentée par une motivation

unique: mettre un terme à la carrière d'Idrissa Seck. Macky Sall, jusque-là ministre de l'Intérieur, a été nommé Premier ministre le 21 avril 2004. Des opérations destinées à neutraliser Seck ont ensuite été mises en route. Elles se sont exprimées à travers des demandes de clarification relatives à la gestion des ressources financières engagées dans le cadre des chantiers de Thiès³⁵, ville dont Idrissa Seck est maire. Seck a été accusé d'avoir dépassé son budget d'une vingtaine de milliards de francs CFA et conduit à la prison de Rebeuss le 15 juillet 2005³⁶. Le 5 août 2005, la majorité parlementaire « libérale » a voté sa mise en accusation devant la Haute cour de Justice en même temps que celle de Salif Ba, le ministre de l'Habitat, de la Construction et du Patrimoine bâti.

Cette période a été marquée par une bataille de communication qui a opposé les collaborateurs de Wade à Souleymane Jules Diop, l'ancien conseiller en communication de Seck, réfugié au Canada. À travers son blog, Diop s'est attaqué de manière virulente et soutenue à Wade et à sa famille, renforçant ainsi le dévoilement de la face « nocturne » de l'alternance initié par les livres d'A. L. Coulibaly. La multiplication des sites web des quotidiens sénégalais et des sites d'information comme *rewmi.com*, *nettali.net* et *seneweb.com* ont donné à cette confrontation une dimension particulière.

Idrissa Seck sera libéré le 7 février 2006 dans des conditions encore mal éclaircies. La presse sénégalaise a suggéré, sans en fournir les preuves tangibles, l'existence d'un *deal* financier entre Wade et Seck appelé le « Protocole de Rebeuss ». À son retour d'un long séjour à Paris, le 23 septembre 2006, Seck crée son parti dénommé *Rewmi* (« le pays ») et décide d'aller à l'assaut du pouvoir présidentiel³⁷. Cela provoque un nouveau raidissement du pouvoir qui active son appareil sécuritaire pour une chasse à l'homme qui n'épargne ni le responsable de la sécurité de Seck, ni l'homme d'affaires Bara Tall, l'un des principaux entrepreneurs des chantiers de Thiès, supposé proche de Seck.

La confrontation entre Wade et son ancien bras droit devient ainsi le fait majeur de l'alternance politique. L'opposition la plus vigoureuse au pouvoir est donc venue des flancs du PDS, et essentiellement des *Point E Boys*, ces jeunes regroupés autour de Wade pendant sa longue traversée du désert. Composés des « calots bleus » (membres de l'appareil sécuritaire du PDS³⁸),

35. Ces travaux avaient été ordonnés par Wade pour doter cette ville en infrastructures dans le cadre du programme de décentralisation de la fête de l'indépendance.

36. Pour plus de précisions, lire <www.primature.sn/ministeres/primature/rap_ige_260705.html>.

37. Pour plus de détails sur *Rewmi*, consulter <www.idy2007.com>.

38. Sur les « calots bleus », lire *L'Actuel*, n° 985, 17 février 2005, p. 4-5. Voir aussi *Wal Fadji*, 12 décembre 2002.



et de collaborateurs aux origines sociales, aux profils et aux trajectoires variés, les *Point E Boys* ont joué, à partir du domicile de Wade situé dans le quartier résidentiel du « Point E », à Dakar, un rôle de premier plan dans la contestation et la confrontation avec le régime d'Abdou Diouf. Idrissa Seck en était le représentant du segment éclairé et le plus ouvert au reste du monde. Avant l'alternance, bien des *Point E Boys*, comme Serigne Diop et Ousmane Ngom, avaient abandonné Wade avec fracas pour créer leurs partis – mais sans grand dommage pour Wade. Si la gestion du cas de Seck a été difficile, c'est en raison de la place centrale que ce dernier a occupée depuis les élections de 1988 – il était alors le jeune et talentueux directeur de campagne de Wade – dans le dispositif du PDS, de ses liens privilégiés avec Wade, de ses ressources financières, mais aussi et surtout de son statut de « meilleur élève » du maître. Ses capacités d'anticipation l'ont amené à se préparer à temps à la confrontation quand il a vu Karim Wade, le fils du Président, prendre de l'épaisseur et devenir un notable au sein de la direction politique et économique de l'État et de certains projets dotés de financements importants. Tel qu'il est décrit par la presse, son système de défense s'appuie, en partie, sur la maîtrise d'un stock d'informations relatives à la vie « nocturne » de l'alternance, de son chef et de sa famille.

Depuis l'indépendance, aucun homme politique n'a été combattu par le régime aussi durement que Seck l'a été. L'ancien élève et bras droit de Wade a démontré ses capacités de résistance aux assauts des hommes du Président. À l'approche des élections, Wade a tenté de neutraliser Seck par la force d'abord, puis par la ruse ou la négociation. Il a ainsi reçu Seck au Palais le 22 janvier 2007, et a annoncé le ralliement de ce dernier. La dissidence de Seck a accentué l'instabilité au sein du PDS, et Seck, à tort ou à raison, est considéré comme le seul capable de mettre en péril le « jeu » présidentiel. Les conditions de la réconciliation – et même sa pérennité – sont encore mal connues. Mais Wade est dans une situation difficile : si Seck s'allie à l'opposition, les chances du Président seront réduites ; si Seck revient en force au PDS à ses conditions, les luttes internes vont s'intensifier et leurs conséquences sont imprévisibles.

UNE OPPOSITION EN RECOMPOSITION

L'affrontement entre Idrissa Seck et Abdoulaye Wade coïncide avec le passage au second rang de l'opposition classique. Mais le jeu politique reste ouvert en raison de la fragilité des alliances qui se nouent à l'approche des élections. Le PS, le vieux parti senghorien, a résisté à la plupart des assauts internes et externes destinés à le démanteler. Ousmane Tanor Dieng, son dirigeant, ne

dispose certes pas des talents oratoires ou du charisme de certains chefs de partis et encore moins de la culture d'opposition de Wade, mais il a pu résister aux attaques de ses adversaires destinées à le destituer ou à réduire son pouvoir au sein du PS. Il a aussi réussi à contenir les candidats déclarés à l'élection présidentielle de 2007 au sein de son parti. C'est ce qui a conduit Mamadou Diop à retirer rapidement sa candidature et Robert Sagna³⁹, maire de la ville de Ziguinchor et animateur d'un courant du PS appelé « Démocratie et solidarité », à se déclarer candidat aux élections présidentielles tout en évitant d'affronter Dieng au sein même du PS.

Après une phase d'observation, une ancienne grande figure du PS, Djibo Leyti Ka, actuel chef de l'Union pour le renouveau démocratique (URD), a rejoint Wade. L'Alliance des forces du progrès (AFP) a été la proie de dissensions et la question se pose de savoir si elle dispose encore des mêmes forces qu'en 2000, mais dans un système dominé par le clientélisme, son candidat, Moustapha Niasse, qui est supposé détenir d'importantes ressources financières, occupe une position plutôt favorable. Le Rassemblement national démocratique (RND) reste le défenseur vigilant des valeurs éthiques que préconisait Cheikh Anta Diop dans l'espace politique sénégalais – mais la vertu de ses dirigeants ne s'est pas traduite sur le plan de l'efficacité politique.

Les partis dits de gauche comme la Ligue démocratique-Mouvement pour le parti du travail (LD-MPT) et le Parti de l'indépendance et du travail (PIT) ont manifesté une dépendance vis-à-vis du PDS dans les stratégies de mobilisation et de revendication, mais aussi d'accès au pouvoir. Cette dépendance remonte à l'alliance dite « libéralo-communiste » passée entre ces partis lors des présidentielles de 1988. *And Jéf*-Parti africain pour la démocratie et le socialisme (AJ-PADS) n'a pour sa part jamais accepté de faire partie des gouvernements d'Abdou Diouf, ce qui lui avait valu une sympathie au sein de la gauche, mais il a perdu de nombreux militants en raison du choix de sa direction de maintenir son alliance avec le PDS malgré l'exclusion du PIT et de la LD-MPT du gouvernement. Il est cependant difficile, en l'absence d'instruments de mesure précis comme les résultats des sondages d'opinion, de dire avec certitude les effets des choix stratégiques de la direction d'AJ-PADS sur sa clientèle urbaine.

Wade a réussi à attirer dans son camp des marabouts comme Serigne Modou Kara (Parti de la vérité pour le développement), Serigne Mamoune Niasse (Rassemblement pour le peuple) et Cheikh Béthio Thioune, qui a de nombreux

39. Pour plus d'informations, consulter <www.robertsagna.com>.



taalibe urbains et a rejoint le PDS. Il est cependant difficile d'anticiper sur l'efficacité de ces alliances. Par ailleurs, le PDS devra faire face aux mécontentements potentiellement violents que les investitures aux législatives ne manquent pas de susciter.

Depuis mars 2000, le Sénégal ne dispose pas d'un opposant de l'envergure de Wade, c'est-à-dire d'un acteur dont les capacités de mobilisation se mesurent par l'épreuve de force qu'il impose au régime sur le terrain, comme cela fut le cas pendant les années 1980 et 1990, en particulier lors des manifestations organisées à la veille des élections de 2000 par le Front pour la régularité et la transparence des élections. Ce manque de réaction de l'opposition explique, en partie, le mode de gestion des institutions publiques centrales que Wade a imposé au pays mais aussi, comme on le verra plus loin, la facilité avec laquelle il a modifié les règles du jeu et maintenu l'incertitude quant au respect du calendrier électoral, tout en essayant de mettre en place un environnement plus propice au PDS et à ses alliés⁴⁰.

La principale force d'opposition au régime, la Coalition populaire pour l'alternative (CPA) regroupant plusieurs partis politiques comme le PS, la LD-MPT, l'AFP, le PIT et le RND a été confrontée à l'épineux problème de la candidature unique aux élections présidentielles. Après de longues négociations marquées par une opposition entre deux camps préconisant soit la liberté pour chaque leader de se présenter au premier tour, soit la nécessité de choisir immédiatement un candidat unique, le débat a été tranché à l'issue de la session de la CPA organisée le 18 décembre 2006 : la logique unitaire qui avait jusque-là cimenté les actions de la CPA a volé en éclats ; l'opposition sénégalaise, sous la pression des calculs, des ambitions (ou des haines) de ses dirigeants, n'arrive pas à surmonter sa fragmentation.

Trois grands pôles soutenus dans le cadre d'alliances par des acteurs de moindre envergure dominant l'espace oppositionnel : l'un de ces pôles est constitué par l'AFP, le PIT et le RND, l'autre par le PS et la LD-MPT rejoints par le parti *Rewmi* de Idrissa Seck. À ces forces politiques s'ajoutent celles de l'extrême gauche sénégalaise, du parti de Talla Sylla et celles, issues du PS, qui s'organisent autour de Robert Sagna. Ces alliances sont des cadres fragiles et ouverts à des recompositions. Cependant, il ressort de leur examen que les dirigeants membres ou issus du PS sont des acteurs importants ou des arbitres de la compétition à venir. Cela témoigne, dans une certaine mesure, de l'influence persistante des héritiers de Senghor dans l'espace politique sénégalais.

Les élections prévues en 2007 sont aussi marquées par la multiplication des candidatures indépendantes comme celles de l'historien Yoro K. Fall, de l'économiste Mamadou Lamine Diallo, de l'avocat Mame Adama Guèye ou de l'ambassadeur Modou Dia.

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ET PRÉSIDENTIELLES

Arrivé au pouvoir à un âge avancé, Wade sait que le temps lui est compté. Son combat aura été long et difficile. Il lui faudra beaucoup de finesse et de tact pour arbitrer les luttes de clans liées à l'épineuse question de sa succession et s'assurer une sortie honorable. De ce point de vue, les élections prévues en 2007 constituent un test très important des proclamations démocratiques de Wade.

Ces élections vont se dérouler dans un contexte social difficile pour les ménages urbains en raison de la multiplication des pénuries, notamment de gaz, d'essence, d'électricité, des problèmes de mobilité dans la capitale, d'un climat vicié par les affaires, de la fréquence de la dénonciation par la presse privée d'une corruption sans contrôle et grandissante⁴¹, du rétrécissement de la base des partis qui soutenaient le PDS et des mécontentements issus des investitures.

Les doutes émis en décembre 2006 par la Cena sur le niveau de préparation du ministère de l'Intérieur renforcent les convictions exprimées depuis 2005 par de nombreux Sénégalais concernant la volonté de Wade d'organiser les élections dans de bonnes conditions à la date prévue⁴². En effet, l'Assemblée nationale avait adopté, sur proposition de Wade, une loi constitutionnelle prorogeant le mandat des députés élus en 2001 et couplant les législatives avec l'élection présidentielle prévue en février 2007 au prétexte de réaliser une économie de sept milliards de francs CFA pour reloger des victimes des inondations survenues en août 2005 dans la région de Dakar.

Le corps électoral s'est notablement accru, ce qui constitue une source d'incertitudes. En 2000, 2 741 840 électeurs étaient inscrits sur les listes électorales. Ce chiffre est passé à 2 802 253 en 2002 et ensuite à 4 907 088 inscrits en 2006⁴³ parmi lesquels 24 000 militaires et paramilitaires désormais autorisés à voter⁴⁴. Par ailleurs, les taux de participation notés pendant les élections

40. Saisi par le PS et la LD-MPT, le Conseil d'État a annulé le 12 janvier 2007 le décret répartissant le nombre de sièges à pourvoir au scrutin majoritaire départemental pour non-respect du critère démographique. Pour plus de détails sur l'argumentaire du Parti socialiste relatif à ce décret, lire <www.socialisme-republiquesn.org/spip.php?article400>. Le gouvernement a adopté le 18 janvier 2007 des projets de loi modifiant le code électoral et prorogeant le mandat des députés élus en 2001.

41. Voir *Le Témoin*, n° 837, 12-18 décembre 2006 et n° 838, 19-25 décembre 2006.

42. *Sud Quotidien*, 19 décembre 2006.

43. Des écarts importants (1 531 968 électeurs) ont été notés entre ces chiffres et ceux retenus par la Commission électorale nationale autonome.

44. Voir la loi n° 2006-20 relative au vote des militaires et le décret n° 2006-1349 portant convocation du corps électoral.



organisées depuis 2000 montrent une tendance à la hausse, sans qu'on puisse déterminer avec précision à qui elle va profiter en 2007. Lors du premier tour des élections de 2000, Abdoulaye Wade avait obtenu 30,97 % des voix. Par la suite, la coalition regroupée autour de sa formation politique dans la phase ascendante de la construction de son pouvoir, la « Coalition *Sopi* », a obtenu 49,59 % des voix lors des élections législatives d'avril 2001. Comme l'accès au fichier électoral est difficile, il n'est pas aisé de mesurer, par exemple, le poids exact des jeunes parmi les inscrits, et encore moins de déterminer, sur la base d'une enquête, pour qui ces jeunes pourraient voter. La suppression par le gouvernement, le 14 septembre 2006, de la disposition relative au quart bloquant⁴⁵ est en rapport direct avec les incertitudes qui résultent de cette augmentation considérable des inscriptions. Le pouvoir central a ensuite décidé de modifier le Code électoral pour permettre à des députés nommés ministres de « retrouver leurs sièges parlementaires à l'issue de leurs fonctions ministérielles ».

Le clan présidentiel a procédé à la modification, au profit du Prince, de la loi et du calendrier électoraux. Cette instabilité du cadre électoral, qui étourdit les politiques et les penseurs du politique, est typique de l'alternance. Surtout, elle constitue un recul par rapport à la bonne organisation des élections de février et mars 2000 et contribue à discréditer les institutions impliquées dans le processus électoral, ainsi que les hommes qui les servent.

La défaite d'Abdou Diouf en mars 2000 n'a pas provoqué, en raison des origines, de la culture et du profil du personnel sénégalais ou des lourdes contraintes héritées de la gestion du Parti socialiste, une remise en cause fondamentale de l'« art de gouverner » le Sénégal.

La réduction de la sphère d'intervention de l'État consécutive aux réformes et restructurations économiques notées entre 1979 et 2000 a accompagné une renégociation des compromis socio-économiques et politiques qui soutenaient le fonctionnement de l'ensemble national sénégalais. La formule du mode de gouvernement élargi, adoptée à la fin des années 1980, en est l'une des expressions politiques. Ces recompositions, désignées officiellement par l'appellation de « gouvernement de majorité présidentielle élargie », ont trouvé leurs limites dans les tactiques et les « mises en scène » des différents protagonistes. En effet, tout en poursuivant un objectif évident de neutraliser l'opposition en l'attirant vers le pouvoir, Diouf et ses collaborateurs *faisaient croire* à leur « volonté d'ouverture ». Pour les ministres issus de l'opposition, la question était de savoir comment rester crédibles aux yeux de leurs clientèles politiques tout en étant au pouvoir, c'est-à-dire, en définitive, comment *faire semblant* d'être dans l'opposition tout en bénéficiant des avantages et des

moyens de l'État. Aujourd'hui, les conditions d'une reformulation de ce compromis sont difficiles à réunir en raison de la compétition entre les forces politiques qui s'organisent entre ou à l'intérieur des partis dans la perspective de la succession d'Abdoulaye Wade. Cette question est au centre des élaborations tactiques des partis politiques.

Le modèle postcolonial de promotion sociale qui repose sur l'école et qui a servi de base à la construction et à la reproduction de la classe moyenne continue de s'effriter. Parallèlement, on est frappé par l'insensibilité du personnel politique aux questions sociales et par l'absence de plus en plus flagrante de la notion de « développement » dans les discours politiques. Les épreuves de force au sein du personnel politique ont progressivement détourné ce dernier de la solution des problèmes économiques et sociaux, malgré la dégradation des conditions de vie. Et cette situation est vécue de manière encore plus dramatique par les jeunes pour qui la règle est la « débrouille » : tenter de trouver une place dans le secteur informel, accepter les dures lois de l'apprentissage, mais aussi « partir » à tout prix, tenter de gagner l'Europe, les États-Unis d'Amérique ou l'Afrique australe par des voies « illégales » et souvent dangereuses. Pour la plupart des jeunes, « la débrouille » c'est la prise de conscience de l'échec des ambitions de développement de l'État mais aussi celle de la faillite morale des « aînés ». Des récits de cette faillite sont proposés, sous des formes sensationnelles, par une presse privée de plus en plus partisane en raison de son implication dans les luttes politiques ou économiques. La facilité avec laquelle certains responsables politiques renient leurs convictions, « circulent » entre l'opposition et le pouvoir ou glorifient leurs adversaires d'hier, montre le mépris de « ces gens-là » pour les populations qu'ils considèrent comme une « multitude enfantine ». Même si leurs parents font semblant de ne pas comprendre un tel jeu, les jeunes Sénégalais, de plus en plus informés, savent à quoi s'en tenir.

L'alternance n'aura donc pas réalisé la reconstruction avant tout morale de la société qui était tant attendue. La multiplication des accusations de corruption et de mauvaise gestion a détérioré l'image de la classe dirigeante. Les promesses de l'élargissement des libertés et de promotion d'une autre éthique du politique ne se sont pas réalisées. Le harcèlement continu des journalistes et des hommes politiques par le recours excessif à la Division des investigations criminelles (DIC), devenue une police politique, outre qu'il est contre-productif, a contredit et défait les promesses du régime.

45. L'article 33 disait notamment ceci : « Nul n'est élu au premier tour s'il n'a obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés représentant au moins le quart des électeurs inscrits ».



La classe dirigeante n'a pas su faire preuve du courage requis pour traiter les causes structurelles de la situation dans laquelle se trouvait le Sénégal à la fin des années 1990. Le pouvoir issu de l'alternance avait suscité beaucoup d'espoir de moralisation de la société lorsqu'il a ordonné des audits sur la gestion des entreprises publiques. Mais il a ensuite reculé face à l'immensité de la tâche. À cela s'ajoutent les nombreuses questions qui interpellent les Sénégalais et sur lesquelles « l'élite » en général ne se prononce pas. Parmi elles, on peut citer le développement de la pauvreté de masse, le futur de l'Université sénégalaise dont le fonctionnement est de plus en plus problématique, l'avenir de la culture arachidière, l'état de l'infrastructure industrielle, le coût de plus en plus élevé du fonctionnement des administrations publiques, le désespoir sans précédent qui a poussé les jeunes à embarquer à bord des pirogues, dans des conditions plus que dramatiques, avec pour seule alternative « rejoindre Barça [Barcelone] ou *Barzakh* [mourir] ».

Cette incapacité à faire face avec courage à ces problèmes complexes indique l'impasse à laquelle a conduit le refus, par le personnel politique, sous Abdou Diouf comme sous Abdoulaye Wade, de sortir des pratiques politiques et sociales héritées du senghorisme. Depuis la crise de 1962, le personnel qui dirige le Sénégal ne s'intéresse pas, fondamentalement, comme ne cesse de le répéter l'intellectuel Amady Aly Dieng, au développement des forces productives de ce pays. Son souci de premier rang réside dans le perfectionnement de la « technologie » lui permettant de conserver le pouvoir et de s'enrichir. La question de fond, pour le Sénégal, est devenue celle du post-senghorisme : il faut trouver le personnel capable de le penser et de le mettre en œuvre de manière pacifique et ordonnée. Il s'agit, en définitive, de l'invention d'un nouvel « art de gouverner » le Sénégal. De ce point de vue, François Boye, l'un des meilleurs économistes sénégalais, dans sa contribution à l'ouvrage intitulé *Sénégal. Trajectoires d'un État*, concluait un long examen de la situation économique du pays ainsi : « il faut laisser s'effondrer la coalition d'intérêts qui a cimenté l'État depuis l'indépendance parce que le coût d'une clientèle élargie est financièrement insupportable⁴⁶ ». On ne voit pas encore les conditions de réalisation d'une opération d'une telle envergure. C'est peut-être pourquoi certains Sénégalais se remettent à élaborer les prévisions catastrophiques qui étaient déjà à l'ordre du jour à la veille des élections de février et mars 2000 ■

Momar-Coumba Diop

Université Cheikh Anta Diop de Dakar

46. F. Boye, « Les mécanismes économiques en perspective », in M.-C. Diop (dir.), *Sénégal. Trajectoires d'un État*, Dakar, Paris, Codesria, Karthala, 1992, p. 82.